



Mutuale lauréat du Prix Service France Garanti de 2022 « Prix spécial du jury »

Paris, le 15 juin - À l'occasion de la 1^{ère} édition des Prix Service France Garanti, la certification a récompensé les entreprises qui font rayonner les savoir-faire français dans les catégories suivantes : innovation, communication, environnement, croissance et le prix spécial du jury.

Créée en 2020, la certification Service France Garanti a pour mission de défendre et de promouvoir l'emploi en France dans le secteur des services. La création d'une telle certification est une première en France. Délivrée par un organisme indépendant et reconnu, elle répond aux attentes exprimées par les consommateurs, par les entreprises et de nombreuses fédérations professionnelles.

« Je suis honoré de remettre à nouveaux ces prix à des entreprises exceptionnelles, qui prouvent chaque jour que le service en France a de beaux jours devant lui ! C'est un plaisir de voir que les entreprises françaises participent à la redynamisation de notre territoire, se battent pour préserver l'emploi » déclare Gilles Attaf, président de la certification.



Mutuale, La Mutuelle Familiale a pour raison d'être **"d'agir dans nos territoires sur la base d'un projet social responsable, humaniste et solidaire où l'Adhérent(e) est au cœur de nos engagements"**.

Depuis sa création en 1968, Mutuale participe activement au mouvement mutualiste et adopte des valeurs et des engagements qui font d'elle une mutuelle pas comme les autres.

Militante de l'Économie Sociale et Solidaire, Mutuale a pour projet fort de permettre aux individus :

- D'agir de façon compétente, responsable et solidaire sur les risques sociaux,
- De promouvoir une protection sociale de qualité,
- D'optimiser les aptitudes humaines dans le développement de rapports mutuels.

En partenariat avec les professionnels de santé, les collectivités locales, les associations ou encore les entreprises, Mutuale vise à intervenir de façon globale et concertée, pour défendre, la santé, l'hôpital public, l'accès aux soins, la Sécurité sociale et tout ce qui peut contribuer au développement culturel, moral, intellectuel et physique ainsi qu'à l'amélioration des conditions de vie de ses adhérents.

Enfin, elle favorise l'accès aux soins de ses adhérents en organisant la solidarité pour l'ensemble des garanties de santé, de prévoyance et d'assurance.



Première mutuelle certifiée Service France Garanti

Preuve supplémentaire de son ancrage territorial, Mutuale a reçu en mars 2021 la certification Service France Garanti.

Engagée pour l'environnement et le développement de l'économie locale, Mutuale favorise les circuits courts afin de soutenir les entreprises qui produisent en France. C'est afin de faire reconnaître son engagement et ses valeurs mutualistes que Mutuale a choisi de se faire certifier.

- Une mutuelle à taille humaine : la taille de notre structure garantit réactivité et rapidité dans notre organisation et nos prises de décision,
- Un suivi personnalisé : notre connaissance du terrain et de ses particularités locales nous permet d'accompagner au mieux les dirigeants de nos entreprises adhérentes,
- Une relation privilégiée : la relation avec nos adhérents est basée sur une proximité relationnelle et humaine, offrant une qualité d'écoute et une volonté permanente de les aider et de les conseiller,
- L'emploi en France : 100% des salariés de Mutuale disposent d'un contrat de travail français.

Conscients des enjeux économiques, sociaux et environnementaux qui se jouent dans nos manières de produire et de consommer, Mutuale poursuit sa mobilisation pour la défense du fabriqué en France. Concrètement, ce soutien passe, entre autres, par des investissements financiers éthiques directement dans plus d'une vingtaine d'entreprises qui produisent en France.

Elle œuvre au quotidien pour porter plus largement la certification Service France Garanti en trouvant des solutions pour créer un écosystème avec les entreprises Origine France Garantie. En tant qu'entreprise de services représentant près de 50 000 personnes protégées, Mutuale doit accompagner des entreprises qui produisent en France et agir pour la réindustrialisation du pays.

La vision de Mutuale est de faire fonctionner au maximum l'écosystème Origine France Garanti / Service France Garanti et ainsi valoriser les entreprises qui produisent en France.

« C'est un grand honneur pour Mutuale de recevoir ce prix national qui vient récompenser l'investissement et la qualité de service de l'ensemble des salariés. Je tiens à saluer leur travail quotidien pour et auprès des adhérents. Ce prix conforte les valeurs et les actions portées par Mutuale, via notre projet stratégique, pour défendre les entreprises qui emploient et produisent en France. Nous défendons la proximité locale et sommes convaincus que nous devons faire vivre cet écosystème. » Julien Nolière, directeur général de Mutuale

À propos de Service France Garanti :

La certification service france garanti est portée par une association à but non lucratif fondée en 2010 qui réunit tous les acteurs qui souhaitent participer à une certification volontaire, innovante et transparente de l'origine française.



Quels services peuvent être certifiés ?

- La prestation de service en tant qu'activité principale de l'entreprise (Exemple un opérateur téléphonique qui certifie son activité d'opérateur téléphonique Service France Garanti).
- Le service client d'une entreprise (Exemple un opérateur téléphonique qui doit répondre aux sollicitations de sa clientèle par téléphone, mail, avec un service non délocalisé qui respecte les critères de la certification Service France Garanti).
- Le service après-vente d'une entreprise (Exemple un opérateur téléphonique prête ou vend du matériel dans le cadre de son activité principale de prestation de service auprès de sa clientèle et doit intervenir dans la réparabilité ou la maintenance des produits en question).

Les secteurs de la restauration et de la distribution physique (magasins, boutiques, etc...) sont ainsi pour l'instant exclus du périmètre de certification « Service France Garanti ».

Quels critères ?

Le service à certifier doit respecter deux critères cumulatifs centrés sur la main d'œuvre :

- 90% de la main d'œuvre en nombre concourant à la réalisation des caractéristiques essentielles de la prestation de service est soumis à un contrat de travail de droit français.
- 90% de la main d'œuvre en nombre en contact direct avec le client est soumis à un contrat de travail de droit français. Ce critère s'applique à chaque composant du service.

Afin de ne pas induire en erreur les consommateurs, la certification délivrée à une entreprise devra concerner l'ensemble de son service.

Plus d'informations sur : www.servicefrancegaranti.fr